



© ASBL BELLE-ROCHE 500 000

## Le paléontoscope de La Belle-Roche

Au sud de Liège, dans les contreforts du massif ardennais, l'Amblève suit un cours sinueux jusqu'à La Belle-Roche, la bien nommée. Un des gisements paléontologiques les plus importants de la préhistoire en Europe.



© R. FONTAINE

■ Une fenêtre ouverte sur la vie en Europe il y a 500 000 ans

■ Le plus ancien site d'occupation humaine du Benelux

■ Un cadre naturel exceptionnel

■ Un patrimoine menacé à sauvegarder et à valoriser

La Belle-Roche est une haute falaise de calcaire, lisse comme la muraille d'une forteresse. Après avoir séduit les poètes, ce phénomène naturel suscita l'intérêt des carriers... Si, il y a une vingtaine d'années, un ouvrier n'avait eu la présence d'esprit d'apporter à l'université de Liège le "drôle de caillou" qu'il avait trouvé, les calcaires de la carrière de la La Belle-

Roche auraient continué d'approvisionner en "concassé" les entreprises des ponts et chaussées. L'exploitation fut suspendue et la plaie ouverte au flanc de la petite vallée encaissée se cicatrissa peu à peu tandis que, perchés à 60 m de hauteur sur le front d'extraction, les vestiges d'une grotte livraient les témoignages d'une très ancienne histoire de la Belgique, mais aussi de l'Europe toute entière.



© R. FONTAINE

### Les parcours naturalistes

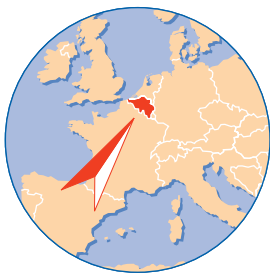
Les itinéraires ont été déterminés par l'asbl Belle-Roche qui a été lauréate de la Fondation pour leur balisage et la création de panneaux didactiques sur la flore, la faune, la géologie et les particularités écologiques des sites parcourus.

Trois itinéraires partent du village de Fauture. L'un permet de découvrir le panorama sur la vallée, au-dessus du site paléontologique qu'il traverse, et se poursuit jusqu'à l'ancien gué traversant l'Amblève, vers le village du Halleux. Le deuxième conduit au confluent de l'Amblève et de l'Ourthe, affluent de la Meuse. Le troisième traverse un bois de feuillus et des prés, offrant différents points de vue sur la vallée, la carrière et l'habitat rural typique.

### Un livre d'histoire à ciel ouvert

Dans un site géologique déjà spectaculaire dont les structures, clairement lisibles, sont parfaitement reconnaissables pour les regards les moins avertis, le gisement présente un exemple remarquable du formidable travail de l'érosion fluviale dans un lointain passé. Il y a des centaines de milliers d'années, l'Amblève n'était peut-être pas aussi modeste et tranquille qu'elle l'est aujourd'hui.

Profitant de fissures et de failles dans la roche, elle se fraya un passage au travers du grand méandre encore inscrit dans le paysage actuel. Puis son lit se creusa en contrebas et quitta le réseau de galeries qu'elle s'était frayé. Il s'assécha pour former un dédale de couloirs, de grottes et de cheminées. Des dizaines de milliers d'années



### POUR EN SAVOIR PLUS

asbl Belle-Roche 500 000  
Jean-Michel de Seille  
Rue de Fauture, 59  
B-4140 Sprimont  
Tél. : 32 04 369 18 56  
Fax : 32 04 366 41 05  
e-mail : jmdeseille@skynet.be  
Internet :  
<http://www.ping.be/br500000>  
• Pour l'Ecole de fouilles préhistoriques et les visites guidées sur le site  
Jean-Marie Cordy  
U. R. Evolution des Vertébrés & Evolution Humaine  
Université de Liège  
Institut L. Frédéricq  
Place Delcourt, 17  
B-4020 Liège  
Tél. : 32 04 366 52 96 ou 52 54  
Fax : 32 04 366 59 45  
e-mail : ur.eveh@ulg.ac.be

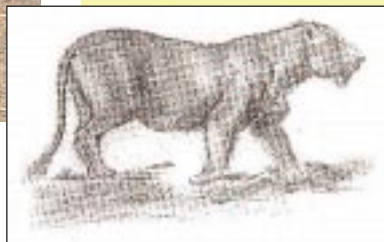




## Un grand musée de la préhistoire en projet

Actuellement, le site a été fouillé sur plus d'une cinquantaine de mètres, et des sondages ont permis de constater que les galeries se prolongeaient encore sur plus de cent mètres qui restent à prospecter. Mais les carrières s'intéressent à nouveau à La Belle-Roche. Un permis d'exploitation fut même accordé en 1991.

l'avenir de cet irremplaçable témoignage du passé demeure incertain. Aux intérêts industriels, l'association a choisi d'opposer la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel local. Sur le gisement paléontologique, l'objectif est de remplacer les baraques de chantier actuelles servant à des expositions temporaires des fossiles par un musée qui en présenterait non seulement l'intégralité des pièces mises au jour, mais également un rappel des découvertes majeures réalisées en Belgique, tels les célèbres iguanodons de Bernissart qui passionnèrent l'Europe à la fin du siècle dernier. Ces locaux accueille-



© F. GRALDO

### Un lieu de rencontres entre chercheurs, étudiants et public

passèrent, au cours desquelles ces cavités devinrent les abris, ou des pièges, pour toute une faune dont les ossements jonchèrent les sols. Des générations de carnivores vinrent y dépecer leurs proies, d'autres y installèrent leur tanière, tandis que des myriades de chauves-souris et de petits mammifères colonisaient les voûtes et les anfractuosités.

#### L'arche de la La Belle-Roche

Au cours des fouilles, pas moins de 50 000 fossiles ont été extraits, appartenant à une cinquantaine d'espèces de mammifères dont les plus nombreux sont des carnivores (13 espèces) et des rongeurs (16 espèces). Si certains, comme le renne, l'ours, ou le loup, passeraient presque inaperçus dans la faune contemporaine, d'autres, tels le lion primitif des cavernes, la panthère de Gombaszög, ou le rhinocéros étrusque, marquent bien leur époque.

Cependant, les bêtes n'étaient pas seules à fréquenter ces cavernes. Des outils de pierres taillées ont été retrouvés dans le niveau supérieur des couches fossilifères, attestant la présence

sur les lieux d'*Homo erectus*, l'ancêtre de l'Homme de Neandertal.

Mais les roches, elles aussi, vieillissent et se transforment. Les eaux de ruissellement poursuivirent leur patient labeur d'érosion et, d'affaissements en éboulis, les cavités se comblèrent progressivement, enfouissant les ossements et l'outillage sous un épais linceul de sédiments qui allait les protéger tout au long de leur voyage vers le futur.

Toutefois, l'occupation se poursuivait tant qu'il subsista des espaces accessibles de l'extérieur. Les dernières à y séjourner furent les chauves-souris et, peut-être contre leur gré, des campagnols, hamsters ou autres lemmings, qui s'étaient aventurés dans des fissures dont ils ne surent ressortir. Dans les salles isolées, les parois s'ornèrent de stalactites et de stalagmites. Le temps passa, apportant de nouvelles couches de sédiments et provoquant de nouveaux effondrements. Lorsque les glaciers recouvrirent le Nord de l'Europe, les pentes de la vallée furent laminées et le sommet des voûtes emporté. Puis, dans le sol qui recouvrit l'ensemble, des outils préhistoriques plus récents ont également été trouvés, prouvant une fois encore la présence des hommes.

Jean Larivière

**Évocation du lion des cavernes, un des habitants de la grotte, et ci-contre, sa mâchoire inférieure.**



© F. COFFIANT

Cette décision fut à l'origine de la création de l'asbl Belle-Roche 500 000 pour la sauvegarde du site. Pétitions, réunions d'information et de concertation, aboutissent à l'annulation du permis en 1993. Mais, deux ans plus tard, une nouvelle autorisation d'exploitation conditionnelle est délivrée, suivie d'un nouveau recours en annulation. Le jugement n'étant toujours pas rendu,

raient aussi des laboratoires scientifiques, l'Ecole internationale de fouilles préhistoriques, et des ateliers plus spécialement destinés aux jeunes et aux écoles. Enfin, cette découverte des faunes et des flores du passé serait heureusement complétée par des excursions, le long des parcours écotouristiques que l'association vient de réaliser aux environs du site. **J.L.**



### La mise en valeur d'un patrimoine naturel

**La Fondation a toujours eu pour principe de ne jamais intervenir dans les démarches de particuliers s'opposant à un projet d'aménagement ou d'exploitation ayant reçu une autorisation administrative. La raison n'en est pas un manque de courage mais, ayant une tout autre vocation, elle ne possède ni les réseaux, ni les moyens, d'être aussi bien informée des détails du dossier, donc aussi efficace, que les personnes directement concernées. Ainsi, dans le cas de La Belle-Roche elle ne peut intervenir dans l'interdiction d'exploiter. En revanche, elle ne peut refuser de contribuer à la mise en valeur d'un patrimoine naturel et culturel d'une telle importance.**



© F. GRALDO